



Badgeage modifié par mon employeur

Par **hipopo2012**, le **11/06/2012** à **12:04**

Bonjour,

je suis responsable d'un magasin de meubles, je suis cadre et suis sous la convention collective négoce de meubles

je badge sur informatique, tout comme mes collègues le matin en arrivant , le départ et retour de la pause déjeuner et le soir

pour vérification, j'ai noté deux horaires de sorties à deux dates différentes ; à ces deux dates, je devais terminer à 19h30 mais j'ai dépassé et donc badgé à plus de 50 mn après 19h30

j'ai dernièrement demandé le relevé de badgeage me concernant de ces 2 dates et ma direction me les a envoyé : il est noté que j'ai badgé à 19h30 pour ces 2 dates ; alors que c'est faux, et que j'ai des temoins car mes collègues sont parties en meme temps que moi et nous avons noté ensemble ces horaires et signé à coté

a t on le droit de me falsifier mes horaires ? Peut etre parce que je suis cadre ? Ou mon employeur est il en faute ?

merci d'avance de votre réponse